



PAC 2023

# AVENIR DE LA PAC

*ET PRÉFIGURATION DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL  
AG STATUTAIRE DE LA CGB*

*ARNAUD ROUSSEAU 1<sup>ER</sup> VP FNSEA*

# 1 UN PEU D'HISTOIRE...



Sécurité alimentaire / Productivité

Compétitivité/Marchés

Efficienc PAC

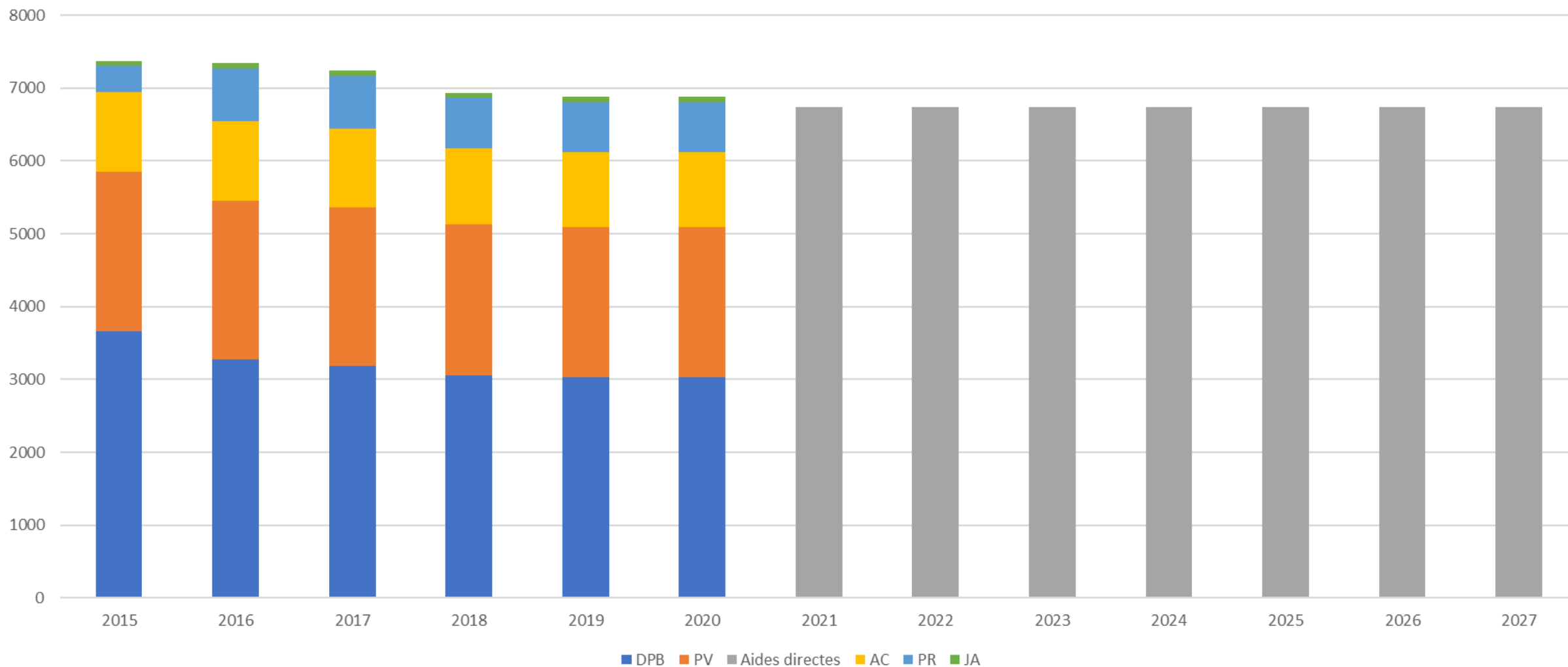
Durabilité

ENJEUX & COMMUNICATION

Les premières années	Sur production	La réforme de 1992	Agenda 2000	Réforme 2003	Bilan de santé	PAC 2015	PAC post 2023
<p>Sécurité des approvisionnements</p> <p>Augmenter la productivité</p> <p>Stabilisation des marchés</p> <p>Soutien au revenu</p>	<p>Sur-production</p> <p>Explosion de la dépense</p> <p>Frictions à l'international</p> <p>Mesures structurelles</p> <p>Réforme des Fonds Structurels</p>	<p>Réduction des prix et aides directes</p> <p>stocks</p> <p>Environnement</p> <p>Stabilisation du revenu et du budget</p>	<p>Approfondissement du processus de réforme</p> <p>Développement rural</p>	<p>Orientation vers le marché</p> <p>Découplage</p> <p>Exigences du consommateur</p> <p>Revenu à l'exploitation</p> <p>Elargissement</p>	<p>Approfondissement</p>	<p>Verdissement</p> <p>Ciblage et Redistribution des aides</p> <p>Convergence</p> <p>Chaine alimentaire</p> <p>Innovation</p>	<p><i>Eco-Scheme</i></p> <p><i>Nouveau modèle de mise en œuvre</i></p>



Estimation Budget Aides directes en millions d'euros courant entre 2014 et 2027

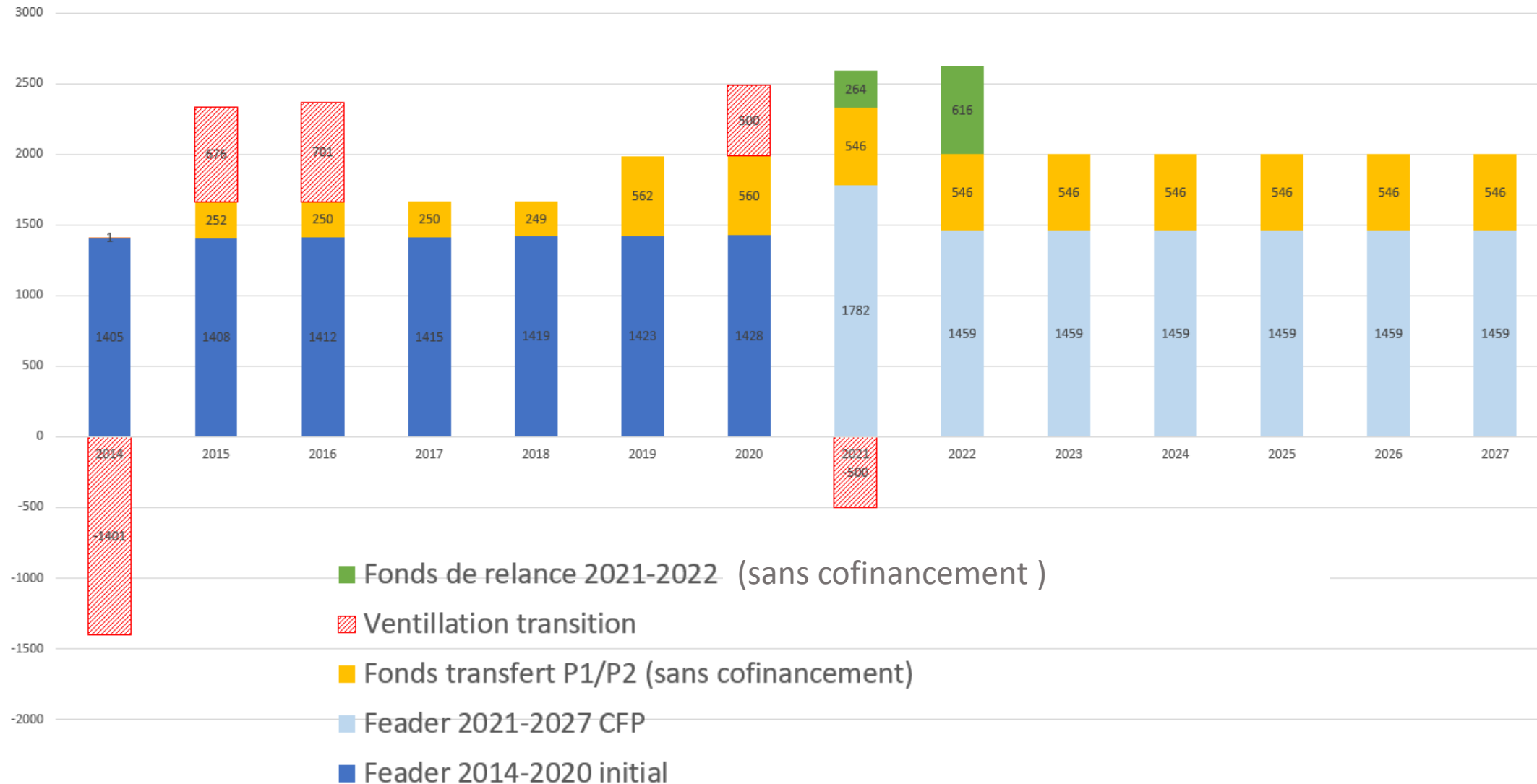


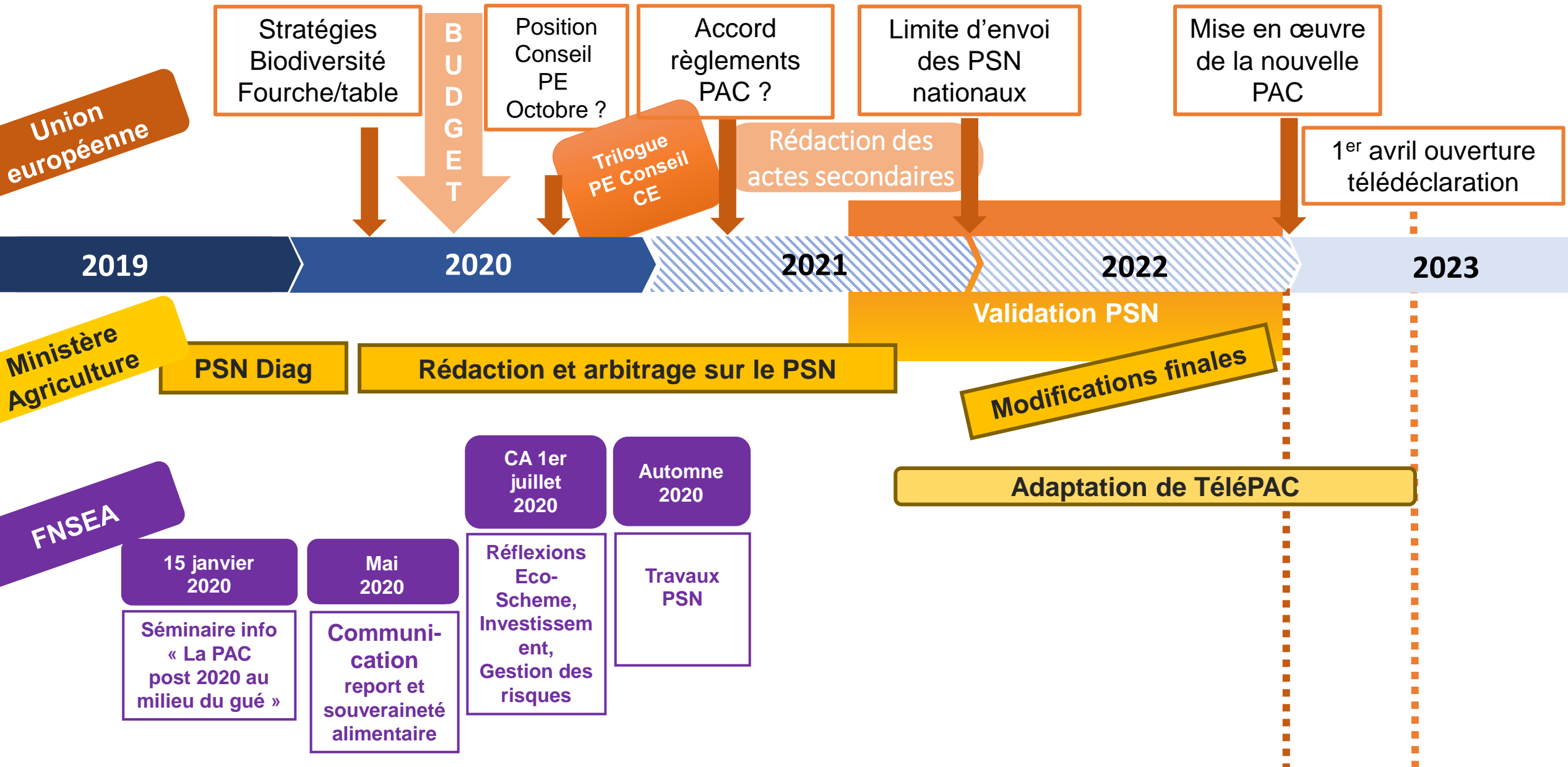
# BUDGET DE LA PAC EN FRANCE : 2<sup>ND</sup> PILIER

Hypothèse de maintien du transfert P1/P2 à 7,5%



Estimation Budget Feader en millions d'euros courant entre 2014 et 2027

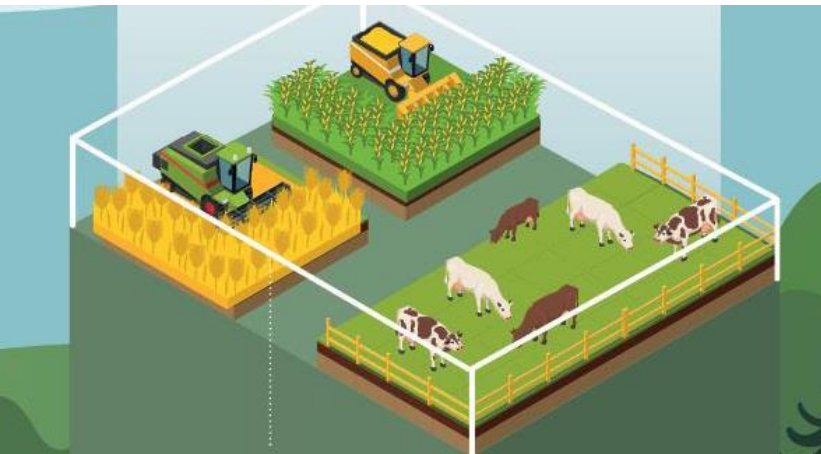








- **Nouveau mode de financement du 1<sup>er</sup> pilier** pour des pratiques spécifiques en faveur de l'environnement & climat;
  - **gestion annuelle** plutôt que pluriannuelle
  - Obligatoire pour les États membres, **facultatifs pour les agriculteurs**,
  - les États membres ont **une certaine souplesse quant au contenu**
- **Modalités de paiement:** des **paiements environnementaux incitatifs** en complément des paiements directs découplés
- Possibilité de mettre **en place des équivalences** (Agriculture Biologique, Certification environnementale de niveau 2 ou 3...);
- Possibilité de **menu déroulant...**



- **Exemple d'Ecorégimes qui pourraient être développés**
  - Un soutien au maintien des Prairies Permanentes
  - Une diversification des cultures sur les terres arables, au-delà de la BCAE « rotation »
  - Un % des terres arables conduit en techniques culturales sans labour ;
  - Alimentation animale (% herbe, autonomie protéique, autonomie fourragère... ) ;
  - ...

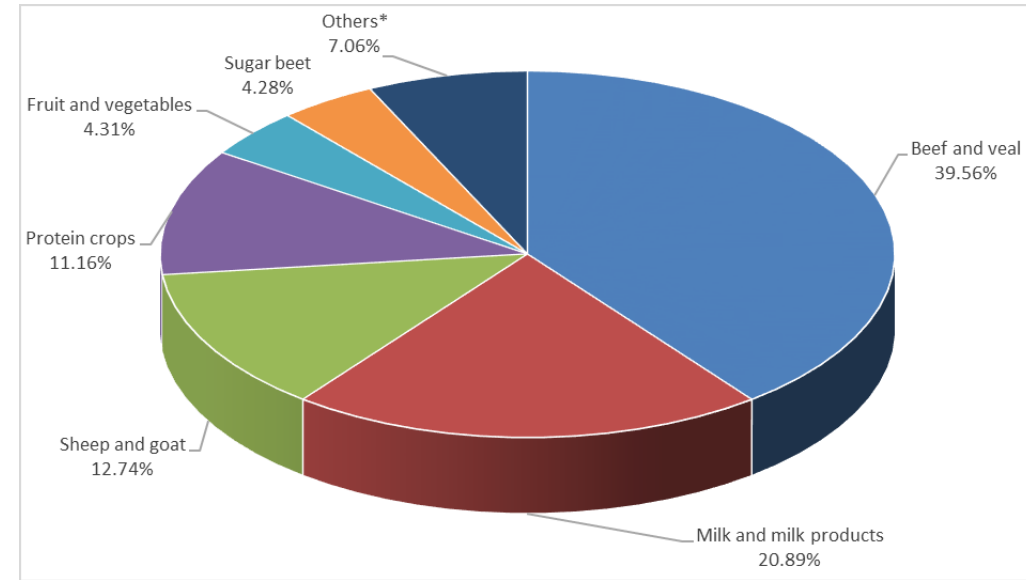


### 1. Bilan et avenir des aides couplées

Secteurs et productions éligibles au niveau européen, avec limitation des volumes/surfaces concernés ?

Simple aide au revenu ou outil pour favoriser l'organisation économique ?

=> Encore en attente des trilogues : réflexion au sein de la FNSEA



### 2. Sujet des Programmes opérationnels

**Organisation des Producteurs** : Sous forme de PO pour les OP uniquement ...

Financer **les investissements** pour accompagner les exploitations dans la double performance économique et environnementale ?

Outil de **stabilisation du revenu** ?

Autres idées ?...

=> Choix à inscrire dans le PSN en 2021





### 1. Maintien de la situation actuelle :

Taux de pénétration : 30% GC, 3% arbo, 27% viti et 1% prairie

Besoin de 150 M€/an, dont 40 pour la viti

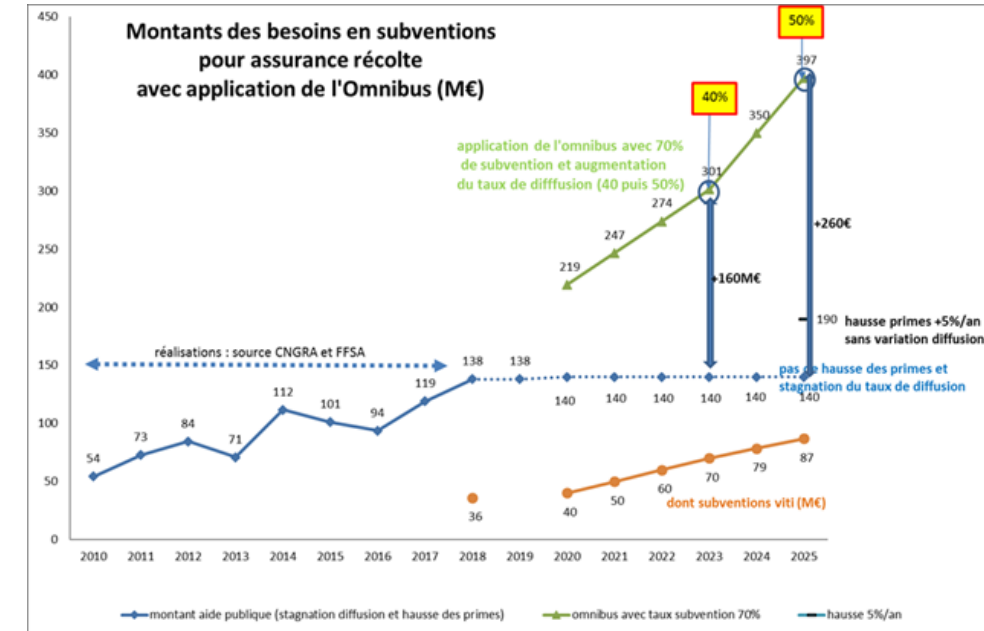
Statu quo non envisageable : non équilibré pour les assureurs et stagnation des contrats

#### ☐ Application d'OMNIBUS et augmentation des taux de souscription

- 40% GC, 10% arbo, 40% viti et 5% prairie : **350 M€**, dont 90 pour la viti
- 50% GC, 20% arbo, 50% viti et 10% prairie : **450 M€**, dont 110 pour la viti

#### ☐ Application d'OMNIBUS, avec mêmes taux de pénétration

- Besoin de **230 M€**, dont 60 pour la viti



### 2. Quid élevage ? Fonds de mutualisation ?

Réflexions en cours

**Orientation FNSEA : Les outils de gestion des risques doivent être rendus plus efficaces, notamment par l'application d'Omnibus.**





### La FNSEA porte

- **Une PAC + simple** ;
- une PAC qui favorise la double performance **économique et environnementale**:
  - faire de l'écologie sans décroissance ;
  - La PAC doit permettre d'améliorer la compétitivité des exploitations agricoles ;
- une PAC qui assure la vitalité de tous les territoires ;
- une PAC **qui accompagne et structure les filières** ;
- une PAC qui **protège contre les risques climatiques, sanitaires et économiques** ;
- La PAC doit **s'appuyer sur les bonnes pratiques** déjà mises en œuvre en France ;
- La PAC **doit être accessible à tous les agriculteurs** français et donc reposer sur un spectre large de mesures ;



### Selon la FNSEA, la PAC ne doit pas :

- Conduire à des coûts supplémentaires pour les agriculteurs français ;
- Générer de nouvelles distorsions de concurrence avec les producteurs des autres EM ;



— —  
**QUESTIONS RÉPONSES**



**MERCI DE VOTRE ATTENTION !**

**THE END**